ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE — CIRCONSCRIPTION DE MONTAUBAN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les résultats du référendum du 28 octobre expriment un échec sérieux du pouvoir personnel.

Le Général de Gaulle perd 5 millions de suffrages soit près de 20 % par rapport au référendum de 1958.

Notre département, passant de 20.300 « Non » en 1958 à 41.295 le 28 octobre se classe parmi les 14 départements qui ont manifesté leur hostilité au régime gaulliste et leur désir de s'orienter vers une démocratie véritable.

Le 18 novembre vous confirmerez ce vote en élisant votre député à l'Assemblée Nationale.

En effet ce vote sera pour vous l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du *Parti Communiste Français* qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

LE BILAN DU POUVOIR

Le bilan du pouvoir gaulliste se traduit par :

- La réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés. Les travailleurs du Tarn-et-Garonne en savent quelque chose, puisque nous sommes un département où les salaires sont parmi les plus bas de France.

  De Laguépie à Montauban en passant par Caussade, Septfonds, Montpezat, on trouve des salaires mensuels variant de 25.000 à 40.000 francs et généralement les femmes et les jeunes sont particulièrement exploités ;
- la dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie, des milliers de vieux n'ont pour vivre que des ressources allant de 200 à 300 fr. par jour :
- les atteintes portées aux droits des anciens combattants et victimes de la guerre ;
- les paysans travailleurs sont condamnés en grand nombre à la disparition, alors que l'on voit s'étendre des grands domaines dont les possesseurs raflent la terre à des prix allant de 1 million 500.000 à 2 millions l'hectare comme c'est le cas dans la plaine de l'Aveyron et de la Garonne.
- les artisans et petits commerçants sont sacrifiés, les fermetures d'ateliers artisanaux et de fonds de commerce vont en augmentant alors que les grosses sociétés capitalistes de vente étendent leur emprise, sans que celà se traduise par une diminution du coût de la vie pour les acheteurs.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés. Sur le plan syndical, les droits de la classe ouvrière ne sont pas respectés. Dans la plupart des grandes entreprises il n'y a pas de comité d'entreprise, ni de délégués du personnel comme la loi en fait obligation.

Des ouvriers voulant défendre leurs droits sont jetés à la rue comme c'est le cas à Montauban, aux Etablissements Bouyer et à Caussade.

- Les complaisances complices du pouvoir permettent l'activité de l'O.A.S., qui, dans notre département, organise des dépôts d'armes et commet des assassinats, comme ce fut le cas près d'Albias.
- Sur le plan de la laïcité, la rentrée scolaire récente a souligné l'insuffisance des locaux scolaires, la pénurie d'enseignants. A Montauban et ailleurs les classes surchargées ne permettent pas aux élèves et aux maîtres de travailler dans de bonnes conditions.
- Pour les travailleurs repliés d'Algérie, le pouvoir qui les a trompés pendant de longues années ne fait pas tout le nécessaire pour leur trouver un logement convenable et leur assurer du travail.
- En politique extérieure, le sort de la France est lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche. Celà s'est traduit en Tarn-et-Garonne par la présence de troupes allemandes venant s'entraîner à Caylus. C'est aussi l'hostilité au désarmement et les milliards engloutis par la force de frappe aussi vaine que coûteuse.

Il faut en finir avec une telle politique et pratiquer une politique conforme aux intérêts des masses laborieuses.

CONTRE LE RETOUR AU PASSE

La IV[e] République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

— ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social ;

— des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction ;

— les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

TOURNÉS RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS vous propore un programme qui prévoit :

DANS LE DOMAINE POLITIQUE

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constition assurant notamment : la souveraineté du peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE ET SOCIAL

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises ;

— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites ;

— Construction massive d'H.L.M. avec des loyers abordables ;

— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole ;

— Réforme démocratique de l'enseignement.

EN POLITIQUE EXTERIEURE

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général, dont la nécessité est soulignée par les événements de Cuba ;

— Opposition aux entreprises du militarisme allemand, suppression des bases d'entraînement pour les soldats allemands ;

— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Voilà les grandes lignes de notre programme :

Dans notre circonscription, six candidats sollicitent vos suffrages.

● M. de SAINTE-MARIE (U.N.R.), qui n'a rendu aucun compte de son mandat depuis 1958, a soutenu sans relâche la politique gaulliste.

Dans sa profession de foi de 1958 il promettait de travailler sur le plan social « à améliorer le sort de chacun ».

Sur le plan agricole il s'engageait « à mettre tout en œuvre pour que nous ayons une agriculture prospère et que les paysans ne soient plus les parias de la Nation ».

L'U.N.R. qui avait 206 députés et la direction du gouvernement pouvait appliquer ses promesses électorales.

Ouvriers et paysans savent à quoi s'en tenir.

Cette politique a été menée en accord complet avec le Parti des Indépendants de M. ROQUES, qui siégeait au gouvernement et avec le M.R.P. de M. LACAZE dont les ministres n'ont démissionné qu'au printemps 1962 et qui de ce fait portent une large part de responsabilité dans la situation actuelle.

● Sous le titre de Front National Populaire, M. BOYER, qui n'en est pas à sa première étiquette politique, est présenté par le Mouvement Poujade. Il remplace sans doute NONI qui fut candidat Poujadiste et qui fut arrêté comme détenteur d'explosifs pour le compte de l'O.A.S. Les Républicains et les Démocrates ne se laisseront pas duper par cette candidature.

● Les Radicaux et la S.F.I.O. présentent un candidat commun, M. DELMAS. En celà on change avec la tradition républicaine qui veut qu'au premier tour chacun présente son candidat et qu'au second tour on s'unisse pour battre l'U.N.R., la réaction.

M. DELMAS présente un programme, mais avec qui veut-il le faire appliquer ? S'inscrit-il dans l'alliance conclue à l'échelon national qui va de Guy Mollet à Paul Reynaud ?

Une telle alliance avec la réaction nous ramène aux errements du passé et tourne le dos au renouveau démocratique impossible sans l'union avec le Parti Communiste Français.

En ce qui nous concerne, nous restons partisans de l'union de toutes les forces républicaines et démocratiques et c'est sur ces bases que nous vous soumettons notre programme, qui permettra d'aller de l'avant.

Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'Union Démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Pour manifester votre volonté d'aller dans cette voie, VOTEZ POUR LES CANDIDATS COMMUNISTES, VOTEZ pour Pierre JUGE, ancien Député, dont le dévouement à la cause des travailleurs du département est bien connu.

Votez et faites Voter pour

Pierre JUGE

Ancien Député

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Gérard TARTANAC

Agriculteur à Sérignac

CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

VU LE CANDIDAT :

IMP. EXPRESS - 18, RUE D'AURIOL - MONTAUBAN

IMPORTANT : Panacher ou rayer un nom annulerait votre bulletin.